



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Domaine public maritime | 2015

Au large des Saintes-Maries-de-la-Mer – Carte archéologique de Camargue

Prospection diachronique (2015)

Luc Long, Guillaume Duperron et Fabrice Bigot



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/134925>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Luc Long, Guillaume Duperron et Fabrice Bigot, « Au large des Saintes-Maries-de-la-Mer – Carte archéologique de Camargue » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Domaine public maritime, mis en ligne le 04 mars 2023, consulté le 13 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/134925>

Ce document a été généré automatiquement le 13 avril 2023.

Tous droits réservés

Au large des Saintes-Maries-de-la-Mer – Carte archéologique de Camargue

Prospection diachronique (2015)

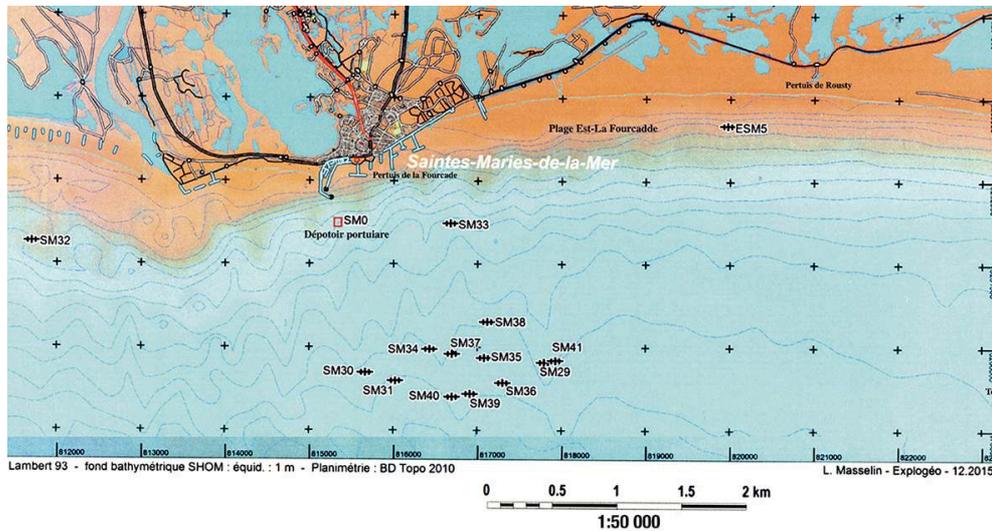
Luc Long, Guillaume Duperron et Fabrice Bigot

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Ministère de la Culture

- 1 La carte archéologique du littoral de Camargue concerne le littoral sablonneux autour des Saintes-Maries-de-la-Mer, un vaste espace d'échange situé dans l'Antiquité au centre du delta, face au grau de la Fourcade. Ce secteur, sis à l'embouchure de l'ancien Rhône de Saint-Ferréol, aujourd'hui atterri, était appelé par Pline l'Ancien *Ostium Metapinum* (*Hist. Nat.*, III, 33). La mission 2015 s'est déroulée du 15 juillet au 1^{er} août avec le support du navire *Brézéhan*, long de 18 m. Elle comptait une quinzaine de plongeurs et a porté en priorité sur cinq nouveaux gisements (fig. 1), dont quatre sont antiques (Plage Est, SM21, SM32 et SM39), tandis que le cinquième est d'époque moderne (ESM5). Il convient de rappeler ici les difficultés récurrentes en plongée dans ce secteur, entre les deux bras du fleuve, avec une très mauvaise visibilité due aux particules en suspension, une houle permanente et une majorité d'épaves de navires antiques presque exclusivement constituées de concrétions ferro-calcaires fractionnées et recouvertes de filets. Il est par conséquent souvent nécessaire de compléter l'expertise en revenant à plusieurs reprises sur ces gisements, d'une année sur l'autre en fonction de la météo et de procéder à des prélèvements pour examiner à terre la typologie et la chronologie des barres de fer.

Fig. 1 – Carte de localisation des sites et des épaves examinés en 2015

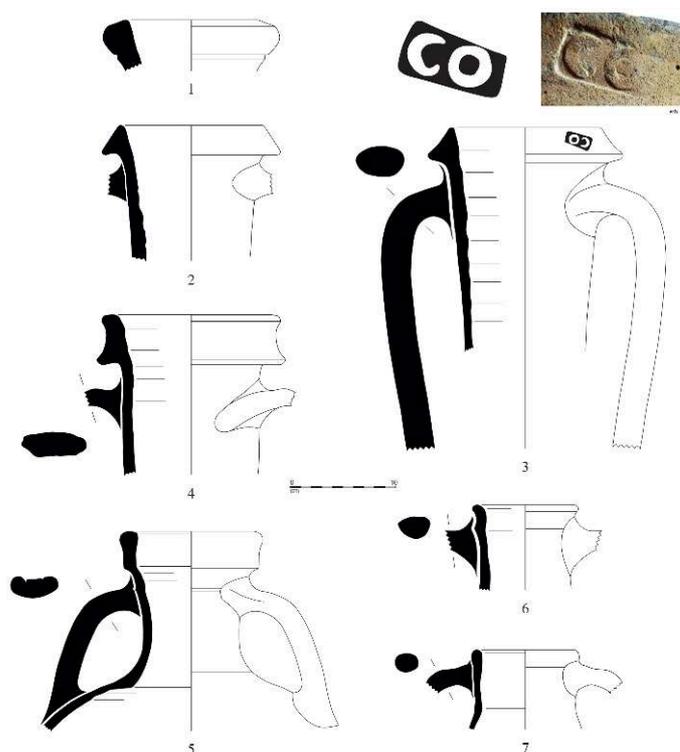


Cartographie : L. Masselin (Explogéo/2asm).

Un nouveau dépotoir portuaire : Est Fourcade ou Plage est (EA 6179)

- 2 Déclaré par P. Militch, le premier site expertisé s'apparente à un vaste dépotoir portuaire localisé par petit fond, 2 à 3 m, en bordure de la plage est des Saintes-Maries-de-la-Mer, qui s'étend du pertuis de la Fourcade à celui de Rousty. Comme les zones 1 à 5 du vaste gisement portuaire SM0, seul connu jusque-là et situé plus au sud-ouest, face au port, ce nouveau secteur oriental a livré un mobilier céramique assez abondant (évalué à 180 individus) et compris entre l'époque archaïque et l'Antiquité tardive (fig. 2 et 3). Les objets les plus anciens correspondent à une amphore étrusque Py 4 et une amphore massaliète Bertucchi 2. L'activité commerciale prend ensuite un essor considérable à l'époque tardo-républicaine. On compte en effet près d'une quarantaine d'amphores italiques de cette période (12 Gréco-italiques, 21 Dr. 1A, 5 Dr. 1B et 1 Dr. 1C) ainsi qu'une quinzaine de vases en Campanienne A, B et C. Les échanges restent intenses durant le haut Empire, comme le montre la présence d'une quinzaine d'amphores gauloises, révélant à la fois l'importation de crus marseillais (amphores G. 2 et G. 3) et l'exportation des vins rhodaniens (G. 4 principalement). Les produits de Bétique sont également abondants, avec cinq amphores à huile (Dr. 20), cinq à saumures (Dr. 7/11 et Belt. II) et deux à vin (Halt. 70). On note par ailleurs que les premiers arrivages de produits africains interviennent dès le 1^{er} s. apr. J.-C., avec une coupe en sigillée A Hayes 5 et une marmite Hayes 194. Les témoignages se rapportant à l'Antiquité tardive sont plus discrets, bien que les importations africaines se poursuivent régulièrement comme l'indiquent quelques amphores (2 Afr. III, 1 Keay IB et 1 Keay 35B) et plats en sigillée africaine D (1 Hayes 59 et 2 Hayes 50B tardif). On recense également à cette époque des importations plus ponctuelles d'huile de Bétique (2 Dr. 23) et de vins orientaux (1 LRA 1B et 1 LRA 8).

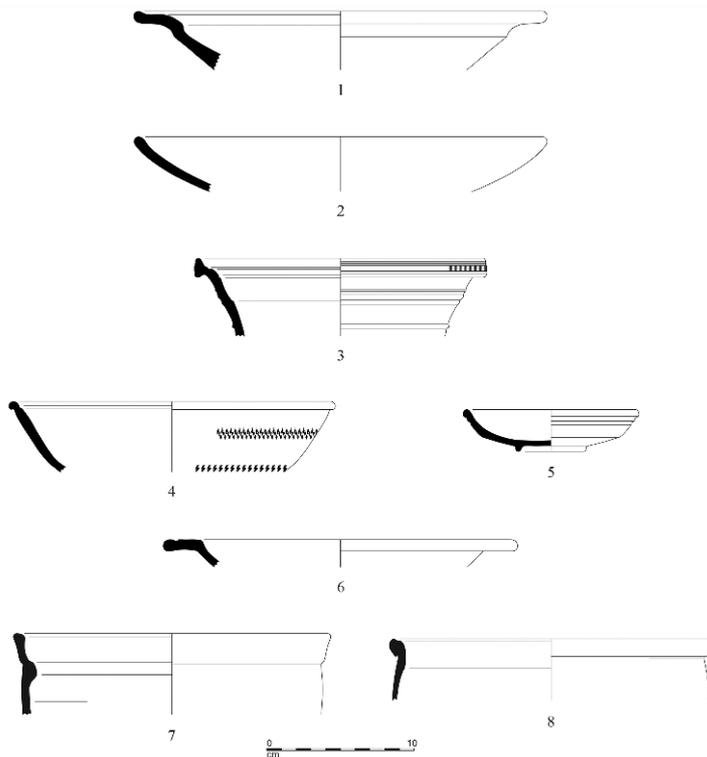
Fig. 2 – Amphores massaliète Bert. 2 (n° 1), gréco-italique (n° 2), italiques Dr. 1A (n° 3) et Dr. 1B (n° 4), massaliète impériale G. 2 (n° 5), orientales LRA 1B (n° 6) et LRA 8 (n° 7)



Les Saintes-Maries-de-la-Mer 2015. Est Fourcade/Plage est. Échelle : 1/4.

Dessin et DAO : F. Bigot, G. Duperron.

Fig. 3 – Céramique Campanienne A (n^{os} 1 et 2), sigillée italique (n^o 3), sigillées africaines A (n^{os} 4 et 5) et D (n^o 6), culinaire africaine (n^{os} 7 et 8)



Les Saintes-Maries-de-la-Mer 2015. Est Fourcade/Plage est. Échelle : 1/3.

Dessin et DAO : F. Bigot, G. Duperron.

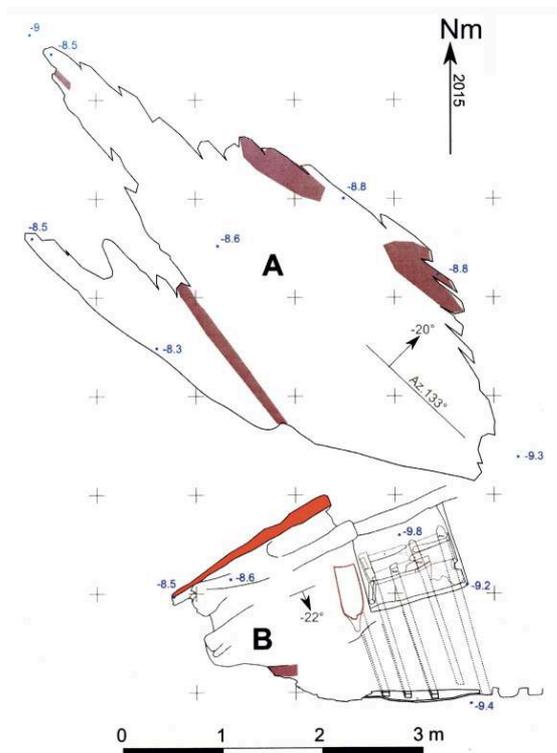
- 3 Si la houle et la très mauvaise visibilité ont rapidement écourté l'expertise du site, cette nouvelle documentation matérielle confirme les données du gisement SM0 étudié précédemment. Ces deux grands dépotoirs utilisés simultanément soulignent l'ampleur de l'activité commerciale et la diversité des produits provenant de l'ensemble de la Méditerranée échangés dans cet avant-port d'Arles tout au long de l'Antiquité (Duperron *et al.* 2017, p. 327-350).

L'épave romaine SM31 (EA 4327)

- 4 Le deuxième gisement examiné correspond à l'épave romaine SM31, chargée de barres de fer et déclarée par P. Chabaud, par 9 m de fond, à 600 m à l'est de SM2, soit très légèrement à l'ouest du Petit Rhône. Comme à l'habitude avec ce type de site, les vestiges du navire revêtaient l'aspect d'une grande masse concrétionnaire (concrétion A), de type ferro-calcaire, de 6,20 m de long pour 4 m de large. Au sud du site, un imposant filet de pêche occultait une autre concrétion de grande taille (concrétion B), contiguë à la première, sur laquelle le chalut s'est accroché il y a plusieurs dizaines d'années (fig. 4). Le nettoyage de ce nouvel ensemble a révélé sur un côté la présence de six membrures alignées, encore emprisonnées dans la masse et pour partie métallifiées (h. : 9,7 cm ; l. : 8 cm). L'expertise a démontré que ce chargement véhiculait une nouvelle forme de barre de fer, anépigraphie, conditionnée à bord en fagots d'environ une vingtaine d'unités chacun, qui échappait jusque-là à notre typologie. Il s'agit de la forme 7L, très allongée (1,50 m) et de section extrêmement fine (1,2 cm x 1,5 cm), présentant des traces régulières, sur le dos et le côté opposé, de

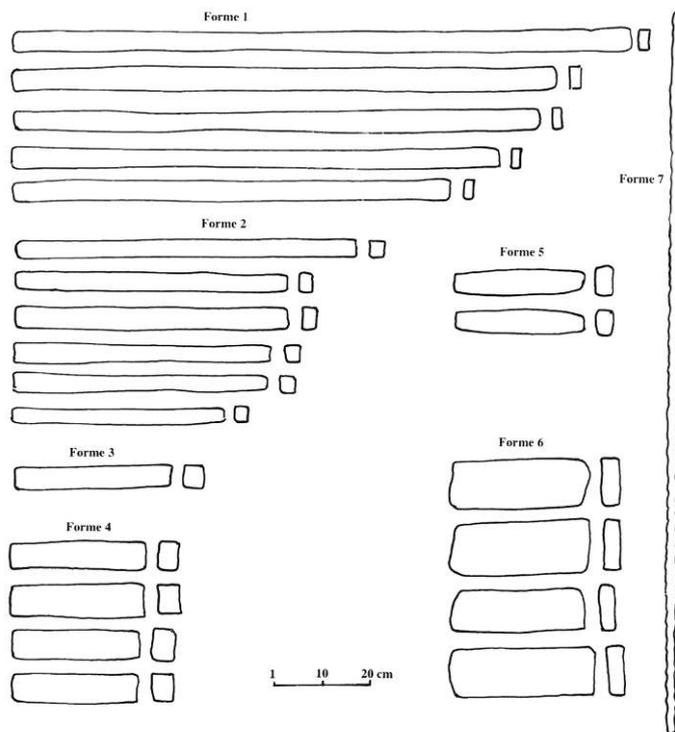
martelage profondément imprimées dans la matière. Ces barres, qui enrichissent, en conséquence, notre c des formes, correspondent visiblement à un usage différent de celui des autres modèles, plus épais (fig. 5). Ainsi préformées, les barres de forme 7L pouvaient être utilisées sans être reforcées, notamment comme goujon de scellement dont elles empruntent le module habituel. La concrétion B a également livré des traces métallifiées exceptionnelles, celles du puisard de pompe de cale, implanté sur les membrures et sur les vaigres, dont les parois et les chevrons verticaux sont conservés sur une cinquantaine de centimètres de haut (fig. 6 et 7). Enfin, la présence d'une panse d'amphore de Tarraconaise (type Pascual 1 ou Dressel 2/4) totalement emprisonnée dans la carapace du chargement situe vraisemblablement le naufrage vers la fin du 1^{er} s. av. J.-C. ou dans la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.

Fig. 4 – Relevé planimétrique de l'épave SM31



Cartographie : L. Masselin (Explogéo-2asm).

Fig. 5 – Typologie des barres de fer incluant la forme 7



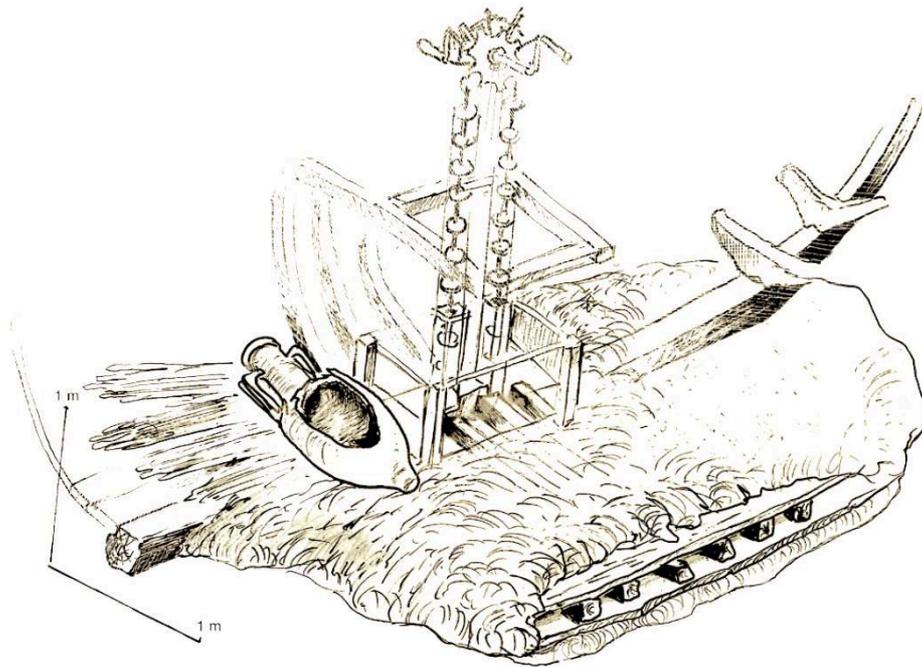
Relevé et dessin : L. Long (Drassm).

Fig. 6 – Puisard de la pompe de cale de l'épave SM31 avec ses trois cloisons conservées



Orthophotographie : L. Masselin (Explogéo-2asm).

Fig. 7 – Reconstitution schématique du système de fonctionnement de la pompe de l'épave SM31



Dessin (cahier de fouille) : L. Long (Drassm).

L'épave romaine SM32 (EA 4328)

- 5 Sise par 15 m de fond, la deuxième épave, SM32, du même inventeur, correspond aussi dans ce vaste secteur à un nouveau chargement de barres fer antiques. L'épave, cette fois totalement déstructurée par le passage répété des chaluts, comprend une dizaine de concrétions réparties sur une quinzaine de mètres de long. L'examen de ces concrétions a révélé l'existence d'un assortiment de barres anépigraphes s'approchant des formes 2M (3 x 2,9 x 46 cm) et 5LM (incomplètes). Plusieurs fragments de panse d'amphore, répartis sur le site mais qui n'appartiennent pas avec certitude à l'épave, se rangent parmi les productions d'Italie (Dr. 1 ?), de Tarraconaise (Dr. 2/4 ?) et de Bétique (Dr. 20 et Belt. 2). La chronologie du naufrage se situe vraisemblablement, comme la grande majorité de ces épaves chargées de fer, entre le 1^{er} s. av. J.-C. et le 1^{er} s. apr. J.-C. Comme en 2014, en étroite collaboration avec la cellule de conservation préventive du Drassm, les lingots prélevés en 2015 sur les épaves SM31 et SM32 ont été remis au laboratoire A-Corros (Arles), chargé de leur conditionnement préventif et de leur ventilation pour analyse vers plusieurs chercheurs, notamment G. Pagès (CNRS-ArScAn, Nanterre) et M.-P. Coustures (Traces et Get-Toulouse).
- 6 Au bilan, ces deux nouvelles épaves SM31 et SM32 portent désormais à près d'une vingtaine le nombre de ces *navis metallariae* échoués face aux Saintes-Maries-de-la-Mer (SM2, SM3, SM6, SM8 à SM11, SM13, SM23 à SM25, SM27, SM29, SM31, SM32, SM40 et SM41). Cette concentration exceptionnelle, la plus importante du monde romain, autorise des progrès considérables sur les connaissances de la sidérurgie antique. Ces barres constituent en effet un reflet fidèle de la circulation maritime des demi-produits ferreux à la fin de la République et au début de l'Empire. Leurs analyses ont montré que

l'origine de cette matière première se trouve pour partie dans la Montagne Noire et dans les massifs des Corbières et du Canigou.

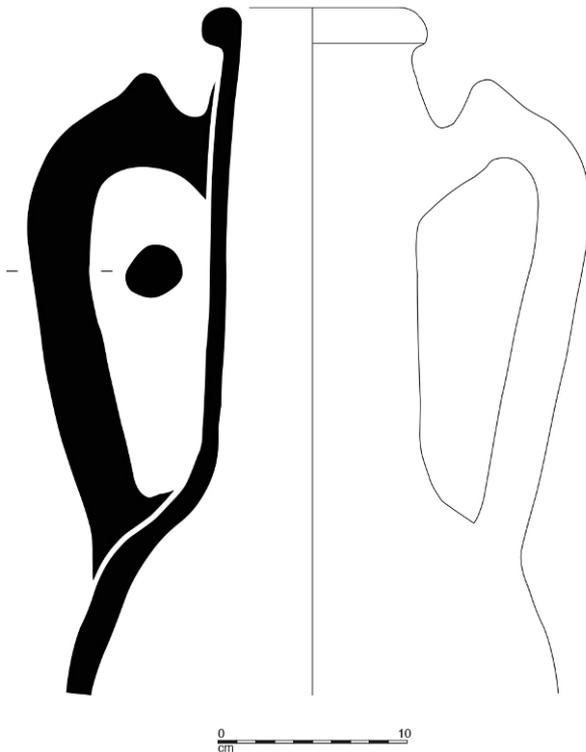
L'épave romaine SM39 (EA 4395)

- 7 Le quatrième site examiné en 2015, à 2 km au large, par 18 m de fond, a également été déclaré par P. Chabaud. Il correspond à une nouvelle épave de blocs de marbre, baptisée SM39, et porte désormais à cinq, dans cette zone, le nombre des épaves lapidaires. Le gisement présente un ensemble de huit gros blocs de marbre de Carrare, partiellement recouverts d'un filet de pêche, associés à quelques barres de fer et à plusieurs grandes roues métalliques. L'inventeur a signalé deux tessons et un col d'amphore de Bétique Dr. 20, ainsi qu'une panse d'amphore italique Dr. 1, entre les deux plus gros blocs. La météo n'a pas permis de poursuivre l'inspection de ce nouveau et très intéressant gisement et par conséquent de finaliser le relevé planimétrique. On remarquera toutefois que ce grand nombre d'épaves chargées parfois de blocs de 30 ou 40 tonnes pourrait désigner dans ce secteur l'aboutissement d'un important circuit de distribution des marbres, qui nécessitait des équipements portuaires spécifiques et des machines adaptées, telles que les chèvres et cigognes, pour le levage et la manipulation de monolithes. On pense à une *statio marmorum* locale, sorte d'*officina marmoria* et son *corpus trajectus* pour la remontée du fleuve.

L'épave SM40 (EA 4396)

- 8 Cette nouvelle épave visiblement chargée de barres de fer marque une fois encore la très grande densité des navires liés à la sidérurgie dans cette zone. Au demeurant, les conditions de plongée ne nous ont pas permis d'intervenir sur le site en 2015. L'amphore rhodienne Dr. 43 (fig. 8) prélevée sur le site par l'inventeur, si elle fait bien partie du navire, pourrait dater le naufrage entre le II^e s. av. J.-C. et le III^e s. apr. J.-C.

Fig. 8 – Amphore rhodienne



Les Saintes-Maries-de-la-Mer 2015. Épave SM40. Échelle : 1/4.
Dessin et DAO : M. Branger (Grasm).

L'épave postmédiévale Est SM5 (EA 4335)

- 9 La dernière expertise a concerné l'épave moderne Est SM5, déclarée par A. et P. Chabaud, par 6 m de fond, très à l'est des Saintes-Maries-de-la-Mer, au niveau du canal de Rousty. Il s'agit de l'épave d'un navire à fond plat très bien conservé sur plus de 20 m de long, pour 6 à 7 m de large. Notre exploration a porté sur l'avant du navire où émergeait du sable le brion d'étrave flanqué sur tribord de six membrures dévoyées. Si la moitié longitudinale du navire, arrachée au niveau de la quille, faisait défaut sur bâbord, une puissante ossature interne était rythmée de traverses de fortes dimensions, posées sur les vaigres et maintenues sur l'axe central par des broches en fer. Contrairement aux navires du XIX^e s., ces dernières étaient totalement vidées de leur matière par la corrosion, ce qui plaide probablement en faveur d'une datation plus haute (XVIII^e s. ?). Si, par ailleurs, le chargement a disparu, une botte de matière végétale en place sous une membrure, à côté d'un petit plomb de sonde, pourrait désigner à l'origine un chargement de joncs pour faire des cordages.
- 10 Compte tenu de la forme relativement plate des fonds, nous sommes peut-être en présence de l'épave d'une tartane ou d'une allège d'Arles. La poursuite de l'expertise sur ESM5 et les recherches complémentaires en archives devraient nous permettre à terme de l'identifier.

Conclusion

- 11 Au bilan, la carte des épaves de Camargue constitue un apport important à la connaissance du trafic maritime et du système portuaire antique arlésien.
 - 12 Elle révèle en particulier l'importance de l'avant-port maritime situé à l'embouchure du Rhône de Saint-Ferréol. Sa spécificité paraît liée au transbordement des marchandises depuis de grands navires maritimes sur des barques fluviales à fond plat, et à la complexité des modes de navigation complémentaires sur le Bas-Rhône (*Bilan scientifique du Drassm 2012*, p. 64-67 ; Long, Spada 2015, p. 117-139).
-

INDEX

Année de l'opération : 2015

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtBhWSZf1tw8>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtlkSWVMVuqB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH5r3FYBpwe>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt0auHUwTKix>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwopiLhK1Ek>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEjp>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtvVEJGc5bsY>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtVqtsfM4Yn0>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtehfgSksIp2>

AUTEURS

LUC LONG

Drassm

GUILLAUME DUPERRON

Sète agglomération méditerranée, associé ASM - UMR 5140

FABRICE BIGOT

Chercheur associé, ASM - UMR 5140

DIRECTEURFOUILLES_DESCRIPTION

LUC LONG

Drassm